



**Nicolas Sarkozy, invité de « paroles de Français »**

Jeudi 10 février – 20h30-23h00 – TF1

**1) Un dialogue sincère et humain avec les Français**

- **Un Président à l'écoute des préoccupations et des attentes des Français**, conscient des difficultés (pouvoir d'achat), du malaise qui parfois s'exprime (école, justice, ruralité), soucieux de concertation pour trouver, partout où c'est possible, des solutions pragmatiques et concrètes. On est bien loin des mensonges idéologiques (35 heures, retraite à 60 ans, toujours plus de moyens) et des querelles d'égo auxquels se livre une opposition obnubilée par 2012 ;
- **Un Président pédagogue qui explique le monde tel qu'il est** : la mondialisation, la situation économique de la France, l'évolution démographique sont autant de réalités sur lesquelles on ne peut fermer les yeux. Elles exigent des réformes courageuses (retraites, dépendance) et obligent à la responsabilité (maîtrise des déficits, réduction du nombre de fonctionnaires, financement de la protection sociale) ;
- **Un Président qui regarde les difficultés en face** et n'hésite pas à reconnaître les points faibles des politiques menées (sur le traitement des mineurs délinquants et des récidivistes, sur l'échec du multiculturalisme) **mais ne se résigne pas à la fatalité** qu'il s'agisse de la lutte contre l'insécurité ou du soutien à l'industrie ;
- **Un Président qui ne fuit aucun débat**, même les plus difficiles, comme sur l'immigration ou la place de l'Islam en France.

**2) Une détermination sans faille pour garantir la sécurité et la justice des Français**

- **Les efforts engagés dans la lutte contre l'insécurité doivent être poursuivis** : l'insécurité a chuté de 17,5% depuis 2002 alors qu'elle avait augmenté dans les mêmes proportions sous le gouvernement Jospin. Ces résultats doivent être amplifiés par de nouveaux moyens (triplément de la vidéosurveillance, redéploiement des effectifs, brigades spécialisées de terrain, prévention) ;

- **Notre action doit sans cesse s'adapter à l'évolution de la délinquance des mineurs.** Sa radicalisation pose la question de la réforme de l'ordonnance de 1945 pour restaurer l'exemplarité de la sanction (nouvelle échelle des peines, juge pour enfant). **Nous prendrons de nouvelles mesures avant l'été.** La prévention doit passer par la responsabilisation des parents (suspension des allocations familiales), l'éducation (internats d'excellence), la lutte contre le décrochage, la réinsertion des élèves en difficulté (établissements de réinsertion scolaire) ;
- **Le problème des récidivistes pose la question du fonctionnement de notre système judiciaire** (65% des français estiment que la justice fonctionne mal – sondage CSA du 10/2). Alors que les moyens de la Justice n'ont cessé d'augmenter depuis 2002 (+ 40% dont 550 postes supplémentaires rien qu'en 2011), les peines ne sont pas correctement prononcées et pas assez exécutées (30 000 en souffrance pour la seule année 2009). Il faut certes de nouveaux moyens, notamment en termes de places de prison, mais **il faut aussi remettre de la confiance dans le système** : c'est le sens de l'introduction, à l'été, de jurés populaires dans les tribunaux correctionnels ;

### **3) Une mobilisation totale et de nouveaux moyens en faveur de l'emploi**

- **½ Milliard d'euros pour lutter contre le chômage** qui a progressé avec la crise par un **effort sans précédent pour la formation** (40 000 accompagnements renforcés et 15 000 formations supplémentaires pour les chômeurs de longue durée) **et pour l'accès à l'emploi** (50.000 contrats aidés supplémentaires, notamment pour les jeunes et les chômeurs de longue durée) ;
- **Apprentissage et alternance seront les maîtres mots pour favoriser l'accès des jeunes au marché du travail.** Un plan pour l'alternance va permettre de passer de 600 000 à 800 000 apprentis d'ici 2015 ; 500 M€ du Grand emprunt vont permettre la construction de 50 centres de formations d'apprentis et de 15 000 places d'hébergement supplémentaires. Enfin, dans les entreprises de plus de 250 salariés, un « bonus/malus » va être mis en place pour lier les charges au recrutement d'apprentis ;
- **Pour aider l'emploi, il faut aussi aider les entreprises.** Il est grand temps de changer le regard porté sur les chefs d'entreprises, notamment des PME familiales, qui se battent pour la compétitivité et pour l'emploi en France. Nous avons déjà mis fin à la hausse des impôts et des charges, supprimé la taxe professionnelle, défiscalisé les heures supplémentaires, développé le crédit impôt recherche. Il nous faut aller plus loin pour favoriser l'entrepreneuriat familial : c'est un des éléments de la réforme de la fiscalité du patrimoine lancée cette année.